

## Artistes et organismes : le Fonds culturel de Roussillon est de retour pour propulser vos projets

**Saint-Constant, le 14 avril 2026** — La MRC de Roussillon lance un nouvel appel de projets dans le cadre de son Fonds culturel régional, un programme clé qui soutient la création artistique et le développement culturel sur son territoire. Par cette initiative, la MRC souhaite appuyer les talents d'ici et bonifier l'offre culturelle proposée à la population roussillonnaise.

« Ce fonds témoigne de notre engagement à soutenir la créativité et à valoriser la richesse culturelle de notre territoire. Il offre aux artistes et aux organismes des occasions concrètes de réaliser leurs projets, tout en contribuant à faire rayonner notre identité collective », souligne Lise Michaud, préfète de la MRC de Roussillon et mairesse de Mercier.

### Un soutien en deux volets

Les artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, de même que les organismes culturels et communautaires, sont invités à déposer un projet dans l'un des deux volets du programme, selon leur admissibilité : les subventions de la MRC et les bourses Desjardins, ces dernières ayant fait l'objet d'une révision de leurs critères cette année.

Le premier volet, financé par la MRC, dispose d'une enveloppe de 40 000 \$. Une aide financière pouvant atteindre 10 000 \$ peut être accordée par projet. Les initiatives proposées doivent notamment s'adresser à un large public et contribuer de manière significative à l'enrichissement de l'offre culturelle régionale. Les entreprises culturelles en démarrage, actives depuis moins de trois ans, sont également admissibles.

Le second volet, soutenu par Desjardins à hauteur de 10 000 \$, vise à appuyer la pratique artistique et à accroître la visibilité des artistes du territoire. Deux bourses de 5 000 \$ seront attribuées à des projets de recherche et création ou de promotion et diffusion d'œuvres.

« En révisant le volet des bourses Desjardins cette année, nous avons voulu maximiser notre impact en soutenant à la fois l'émergence de nouveaux projets et le rayonnement des artistes du territoire, deux piliers essentiels à une culture accessible et vivante. », souligne également Frédéric Montminy, président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon.



### **Séances d'information et accompagnement**

Pour soutenir les personnes intéressées, deux séances d'information virtuelles auront lieu les 29 avril et 12 mai. L'équipe de la MRC offre également un accompagnement aux artistes et aux organismes souhaitant déposer un projet.

Tous les détails et l'inscription aux séances sont disponibles au [roussillon.ca/fonds-culturel](https://roussillon.ca/fonds-culturel).

Les candidatures sont acceptées jusqu'au 31 mai 2026. Les projets retenus seront évalués par un jury, et les récipiendaires seront dévoilés à l'automne 2026.

Le Fonds culturel régional s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de la MRC de Roussillon.

– 30 –

### **Source et renseignements**

Service des communications

[communications@roussillon.ca](mailto:communications@roussillon.ca) | 450 638-1221